

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aljal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aljal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

MUPRAS

RECEPTION

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10575

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOULGRIN LAID

Date de naissance : 17/10/67

Adresse : Lot ELWAFRA H.n° 33 Dénoua

Tél. : 06.62.74.60.69

Total des frais engagés : 2009.200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/10/81 2019

Nom et prénom du malade : BOU. LAILA D. Age : 52

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTL ectia c.celeste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Dénoua

Le : 03/10/2019

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Caractéristiques du Médecin	Signature du Médecin
02/02/2022	621	5	200.80	Dr. M. BOURGEOIS Spécialiste en Médecine Générale Téléphone : 03 88 22 51 71	Signature

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	1994-12-22	60,-

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE DE BEAU COIN Opticien - Optométriste Bd. Moudiboukeita bloc J N°70 GSM:06.25.27.25.92 - Casa						200 - 100

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

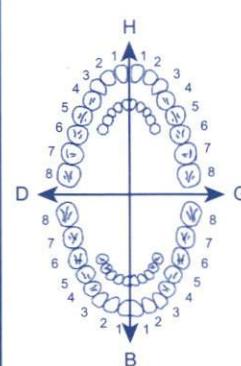
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# Dr. Majdouline KHALIDI

#### **Spécialiste des Maladies & Chirurgie des Yeux**

- Chirurgie de la cataracte
  - Angiographie - Laser - OCT
  - Diplôme de Contractologie - Toulouse
  - Diplôme de Chirurgie Refractive - Bordeaux
  - Ancien Spécialiste au CHU 20 Août
  - Ancien Interne au CHU Ibn Rochd



061181541



الدكتورة ماجدولين خالدي

إختصاصية في أمراض و جراحة العيون

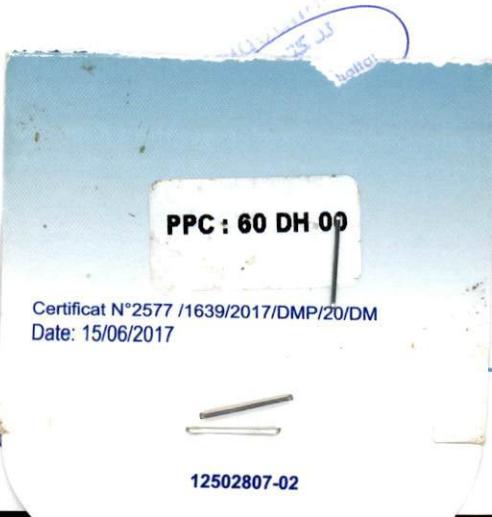
- الـجراحة المجهـرية للجلالة
  - تخطيط أوعية الشبكة - الليزر
  - دبلوم العـدـسـات الـلاـصـقـة « تـولـوز »
  - دبلوم تصـحـيـحـ النـظـرـ بـالـيـزـرـ « بـورـدوـ »
  - طـبـيـةـ سابـقاـ بـمـسـتـشـفـيـ 20ـ غـشتـ
  - طـبـيـةـ دـاخـلـيـةـ بـمـسـتـشـفـيـ ابنـ رـشدـ بـالـدارـالـسـفـ

Berrechid le 01/08/1999.

Mr/Mme: Frédéric Félix Gossé

11 lunettes pour VIS à vendre 60.<sup>0</sup>  
27 ans à stock 60.<sup>0</sup> 00  
PHARMACIE DE BOUILLON Dr Gauthier Tel 85-3160 - 0.80

~~OPTIQUE LE BEAU COIN  
Opticien - Optométriste  
Bd Moudibou Keita bloc J N°70  
GSM: 06.25.27.25.92 - Casa~~



Angle Bd Mohamed V et Omar Ibn Khattab, 1er Etage, App  
Tél : 05 22 51 79 51 - E.mail : khalid

12502807-02

# Optique Le Beau Coin



OPTIQUE LE BEAU COIN  
Opticien Optométriste  
Bd. Moudiboukita bloc J N°70  
GSM: 06.25.27.25.92 - Casa

RC: 335648  
ICE: 001790060000087

FACTURE N° 0009315

Casablanca, le : 28/08/2019

Mr :

Bougrin LAIDI

VL :	40. - 4.00		
OD :			
OG :			
VP :			
OD :	+ 4,00		
OG :	+ 2,00		
Monture :	retel		8.00
Verres :	one blue f		72.00

INPE : INP:001719172 Total : 20.00

Arrêtée La présente Facture à la Somme de : 20.00

DD

Bd Moudibokita ,Bloc (j) N°70 - Casablanca - Tél : 06 25 27 25 92

Patente N° 36612797 - I.F : 50791172